



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/11/2019

Reçu en préfecture le 15/11/2019

Affiché le 15/11/2019

ID : 081-218102572-20191104-2019DEL78-DE

Date de la convocation  
29.10.2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mmes RAYNAL, VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mme BABAUX, Mr LEFERT, Mme TRUTINO, Mr SAMATAN, Mmes GONZALES, PAWLACZYK, Mr GALINIE, Mme KLIMEZACK-GIL

N° 19/78

**Absents** : Mr GUIRAUD procuration à Mr GRIALOU  
Mme GARCIA procuration à Mme VILLENEUVE  
Mr CROUZET procuration à Mr FABRE  
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr MARTY  
Mr GRIMAL procuration à Mr LE ROCH  
Mme ANGLES procuration à Mr LEFERT  
Mr DE GUALY procuration à Mr GALINIE  
Mme THUEL procuration à Mme PAWLACZYK  
Mme PELLEGRINI procuration à Mme KLIMEZACK-GIL  
Mr PEYRONIE

**Secrétaire** : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

**SUBVENTION AFEV  
ACTIONS  
ACCOMPAGNEMENT  
A LA SCOLARITE**

L'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) intervient auprès d'élèves de la commune scolarisés en école élémentaire pour des actions d'accompagnement à la scolarité, dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité.

Afin de permettre aux étudiants d'assurer le suivi des enfants dans ces actions d'accompagnement à la scolarité en complémentarité des actions portées par le centre social et culturel, l'AFEV sollicite une participation financière de la commune à hauteur de 2 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

PROPOSE de verser à l'AFEV une subvention de 2 000 €.

*Adopté à l'unanimité*

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 novembre 2019  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental

